



Le compagnon de ma sœur contrôle ses déplacements, comment l'aider ?

L'ex-mari de ma fille ne verse pas la pension alimentaire, quels sont ses droits ?



Je n'ai pas le permis de conduire mais j'aimerais reprendre une activité, quelles sont les possibilités ?

PARTOUT, LES FEMMES ONT DES DROITS !

Les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) accompagnent toutes les femmes **gratuitement et confidentiellement** près de chez vous.



ACCÈS AU DROIT

Les équipes professionnelles de juristes des CIDFF informent, orientent, accompagnent toutes les femmes dans les problématiques juridiques spécifiques qu'elles rencontrent. Par exemple, les femmes vivant un divorce ou une séparation peuvent se renseigner sur leurs droits auprès des CIDFF.



EMPLOI ET FORMATION

En fonction des spécificités de chaque territoire, les CIDFF proposent aux femmes au travers de leur service emploi une approche globale et personnalisée de leur situation et des freins à l'emploi ; une information, une orientation et un accompagnement pour l'élaboration d'un projet professionnel, d'une recherche d'emploi ou de formation ; un soutien particulier aux femmes bénéficiaires des minima sociaux et à celles en situation de monoparentalité.

FNCIDFF.INFO



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Les violences envers les femmes s'exercent partout et sous plusieurs formes : dans la sphère privée, en ligne, de manière physique ou psychologique. Afin d'accompagner les femmes, les équipes pluridisciplinaires des CIDFF proposent une information juridique, un accompagnement psychologique et/ou social et une orientation vers des structures partenaires partout en France.

3919 (gratuit, anonyme et accessible 7/7)



DES FEMMES MIEUX INFORMÉES, PLUS FORTES

À travers plus de 2300 permanences partout en France, les CIDFF sont présents dans tous les départements et dans certains territoires d'outre-mer pour favoriser l'accès au droit et l'insertion économique des femmes.

© FNCIDFF - Septembre 2023